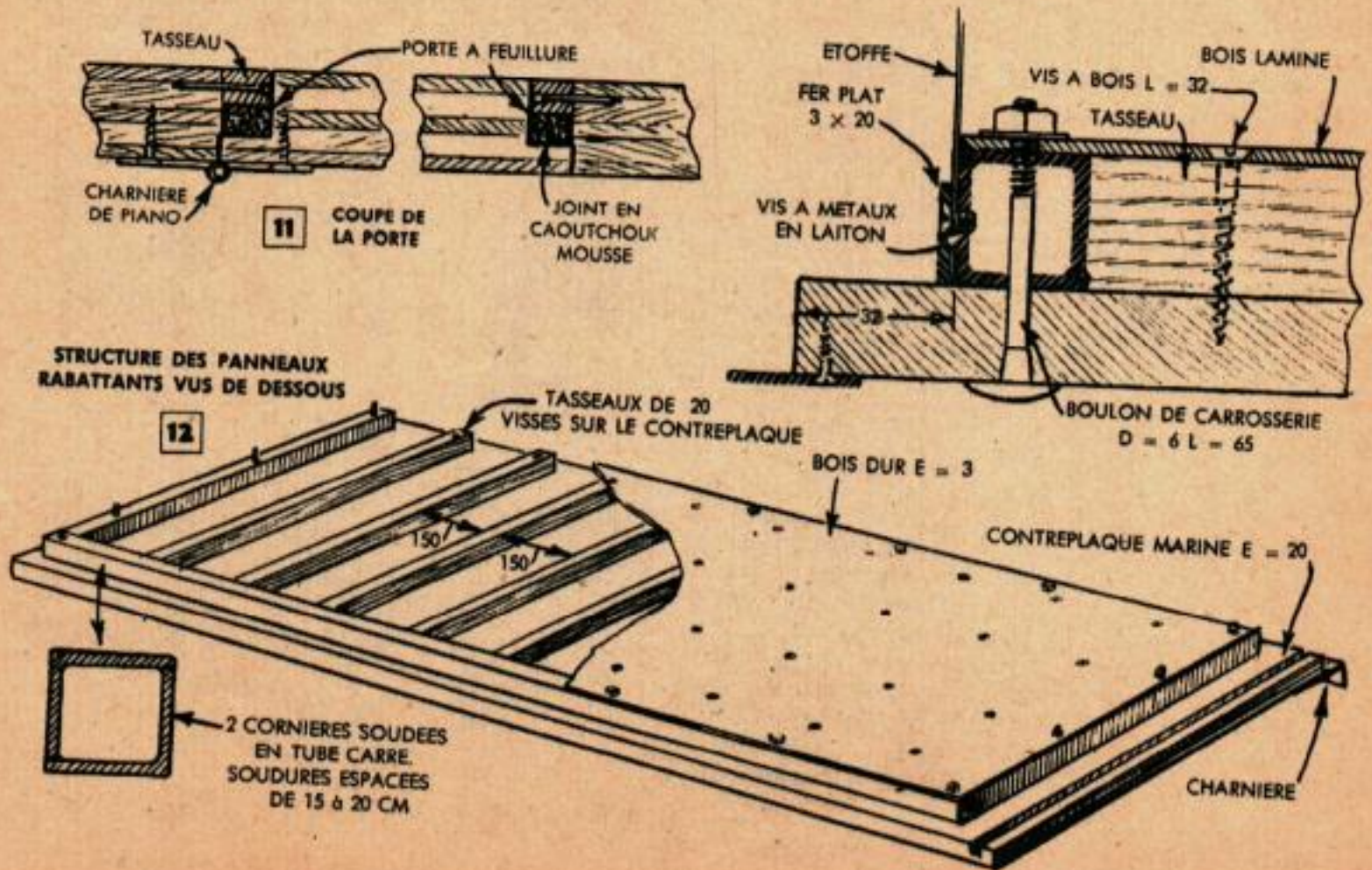




La remorque est peu encombrante, mais elle est assez spacieuse pour loger une table et des chaises, un fourneau et des ustensiles de cuisine.

## Remorque de Camping pour une famille entière

Dans la première partie de cet article, nous avons expliqué la construction de la charpente de la remorque, charpente faite de cornières et de profilés assemblés par soudure, la construction de la glacière et l'emploi du contreplaqué pour couvrir la caisse. La seconde partie termine la description de cette tente sur roues.



**L**ORSQUE la construction de la remorque a atteint le stade où elle a été laissée le mois dernier, il reste à assembler la charpente et les panneaux rabattants. La charpente constitue le corps sur lequel se fixent d'une façon permanente les panneaux de toile de la tente. Sur la figure 12, on voit que la charpente est formée d'un cadre dont trois côtés sont des cornières soudées de façon à former un tube carré. Le reste de la construction est constitué par des panneaux de contreplaqué ou de bois laminé et des tasseaux régulièrement espacés de 150 mm (6 in). Les tubes carrés sont faits en posant la cornière supérieure sur la cornière inférieure et en assemblant les bords des ailes par des cordons de soudure assez courts, espacés de 15 à 20 cm (6 à 8 in), les cornières sont de 25 × 25 (1 × 1 in). Le tube carré est boulonné sur les panneaux de contreplaqué à environ 32 mm (1 1/4 in) du bord en utilisant des boulons de carrosserie de 6 mm de diamètre (1/4 in), assez longs pour traverser les panneaux de bois laminé. Des trous distants de 200 mm (8 in) sont percés et taraudés sur les faces extérieures du tube, afin de permettre le vissage de petites vis à métaux tenant une bande de fer plat qui assure la tenue du bord de la tente. Enfin des vis à bois à tête fraisée de 32 mm sont employées pour fixer les panneaux de bois dur sur les tasseaux et les tasseaux sur les panneaux de contreplaqué du coffre de la remorque.

On peut alors procéder à la confection des plateaux amovibles qui augmentent la largeur disponible du véhicule et permettent la pose de matelas normaux de 1,35 m (54 in) du type pneumatique. La figure 13 montre la construction des plateaux et la manière de les mettre en place sur les bancs lorsqu'on installe les lits. Ils sont en contreplaqué de 20 mm (3/4 in) et sont munis de trois pieds rabattants. L'arrière du panneau déborde un peu afin de reposer sur le panneau vertical de la caisse, il est alors au même niveau que l'étagère extérieure. Une rainure est faite le long du contreplaqué pour dégager ce dernier de la charnière de piano supportant l'étagère. Les dimensions des plateaux doivent être déterminées en tenant compte des jeux nécessaires pour loger les ferrures de pivotement des bras métalliques soutenant la tente. Les plateaux sont munis de trois pieds qui se rabattent et sont maintenus ouverts grâce à des compas faits avec des fers plats. Lorsque les pieds sont rabattus, les plateaux se logent facile-



L'installation de la remorque à l'arrêt comporte tout d'abord l'ouverture des étagères latérales que l'on soutient par les consoles tubulaires obliques.



Ci-dessus, on ouvre de l'intérieur la tente en agissant sur la charpente tubulaire qui sert de carcasse. Le petit escalier amovible sous la porte sert de point d'appui pour éviter le basculement du véhicule. Ci-dessous, la toile de tente est agrafée sur les boutons qui sont placés à l'avant de la caisse.

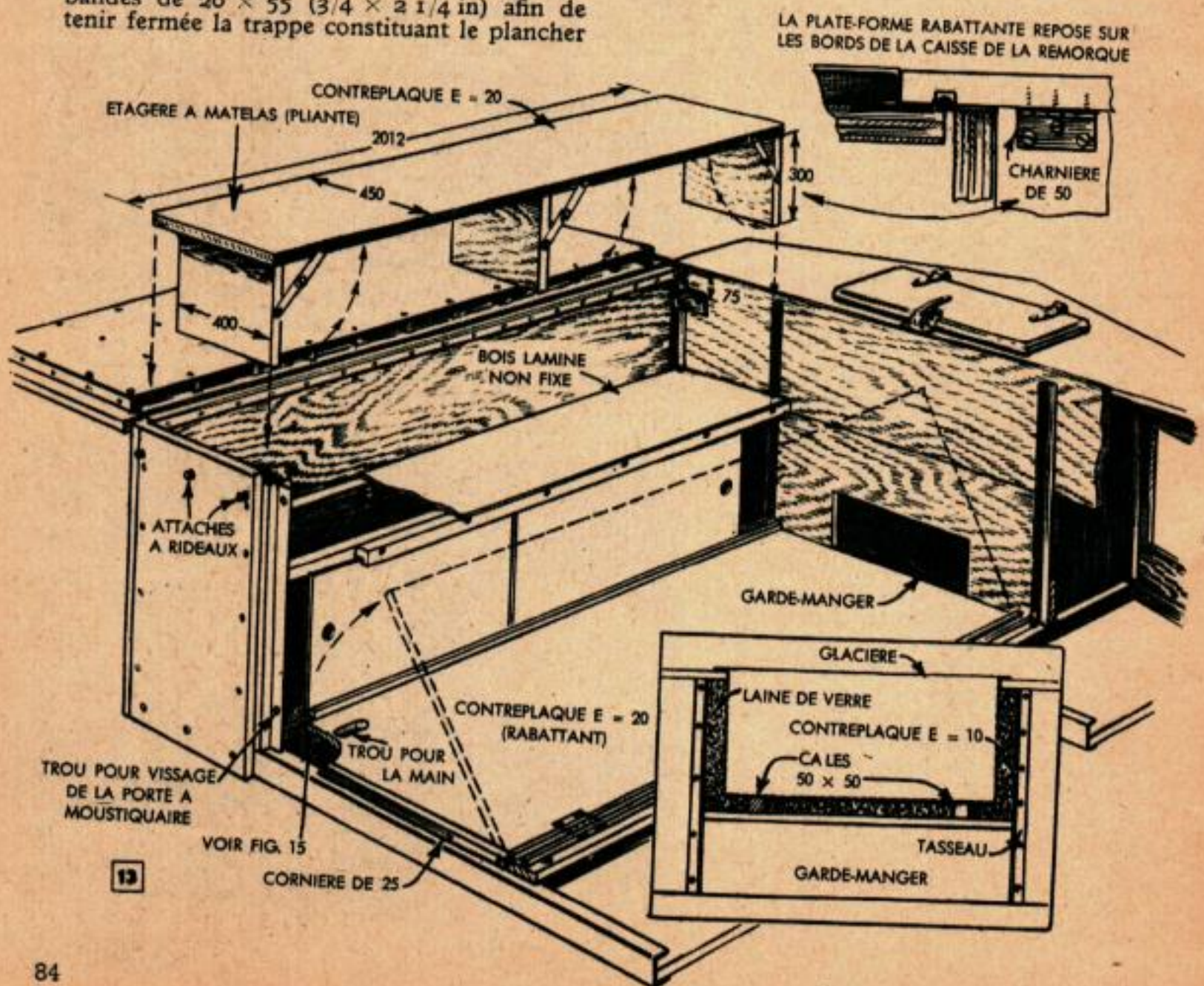


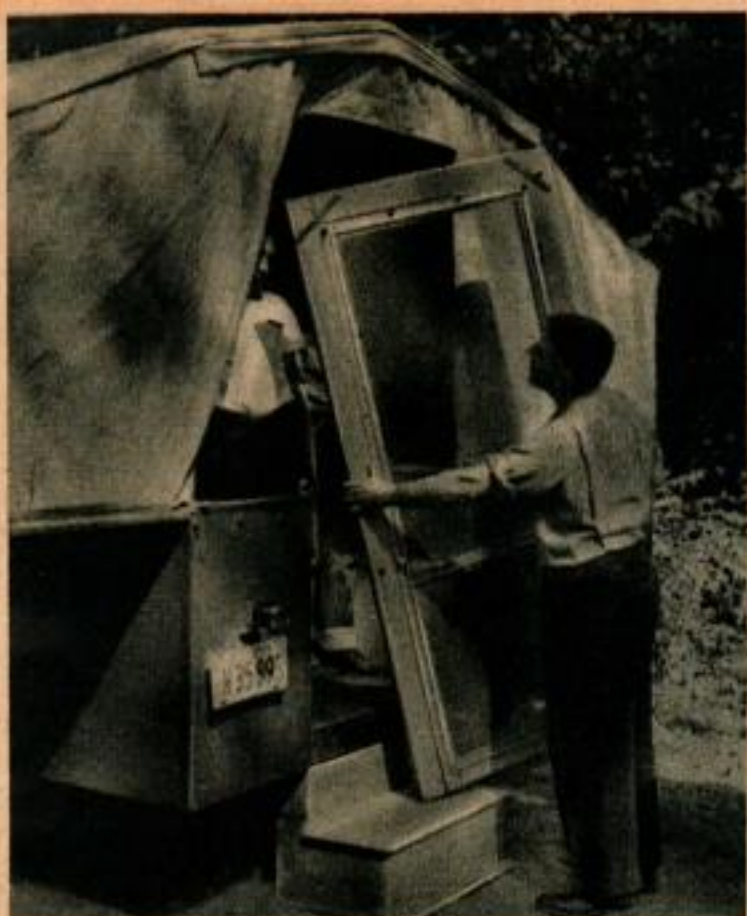
ment sur les banquettes, ce qui permet de se servir de ces dernières pour s'asseoir sans aucune gêne, lorsqu'on veut par exemple manger dans la remorque par mauvais temps.

La place disponible sous les sièges de chaque côté des coffres à roues est utilisée comme placard avec pose de portes coulissantes sur le devant, ces portes sont des panneaux de bois dur. La figure 15 représente l'installation de ces portes. Le guide supérieur est formé d'un chevron rainuré, boulonné sur l'aile verticale de la cornière servant de longeron au siège. Le chemin de glissement inférieur est formé de deux tasseaux de 6 mm (1/4 in), cloués sur une plate-bande de 20 x 55 mm (3/4 x 2 1/4 in) que l'on boulonne sur le profilé de la charpente de la caisse de la voiture. Les tasseaux sont mis en coïncidence avec le plan vertical passant par la feuillure du chevron supérieur. La rainure de 10 mm (3/8 in) existant entre la cornière et le chevron rainuré est assez large pour permettre le glissement facile des deux panneaux de bois laminé constituant les portes. Même si les panneaux se goudaillent ultérieurement, leur glissement serait toujours assuré. On perce un trou de 25 mm de diamètre (1 in) à l'extrémité du panneau pour y mettre le doigt, lorsqu'on veut l'ouvrir ou le fermer. Des butées sont boulonnées sous les panneaux coulissants sur les plates-bandes de 20 x 55 (3/4 x 2 1/4 in) afin de tenir fermée la trappe constituant le plancher

et qui peut s'ouvrir pour donner accès au vaste placard situé entre les profilés. Les butées règnent sur toute la longueur et leur partie supérieure est munie d'une feuillure permettant de les loger sur la plate-bande tout en dégageant la semelle supérieure du profilé. La trappe est articulée avec des charnières vissées sur l'une des plates-bandes, en veillant naturellement à ce que l'ouverture et la fermeture de la trappe ne gênent pas le va-et-vient des portes à coulisses. Sous la trappe se trouve un large placard horizontal servant à mettre les portes à moustiquaires. Les portes à moustiquaires doivent reposer sur les profilés du cadre de la remorque, lorsque la trappe est fermée. Cette dernière comporte une ouverture ovale pour passer les doigts afin d'ouvrir ou de fermer la trappe.

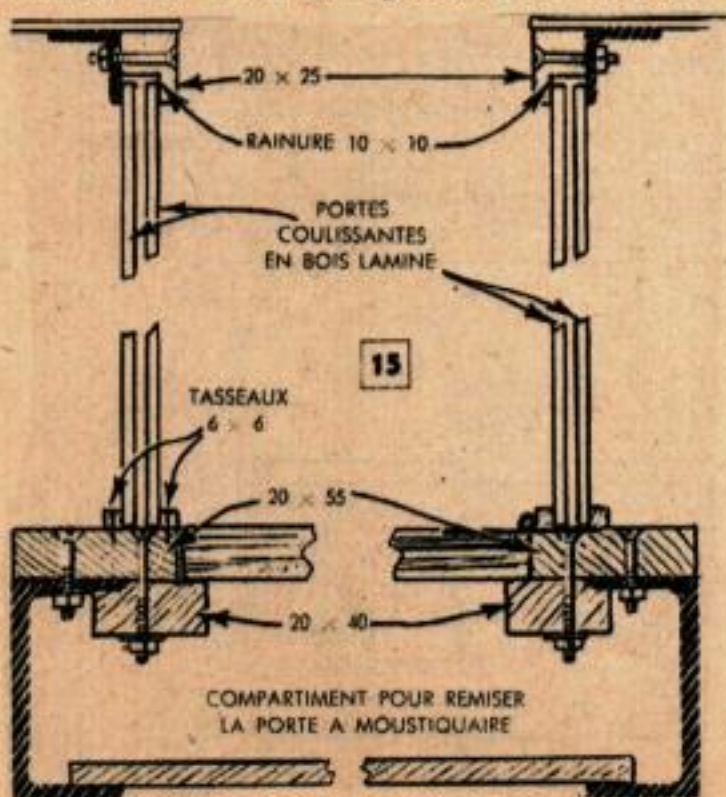
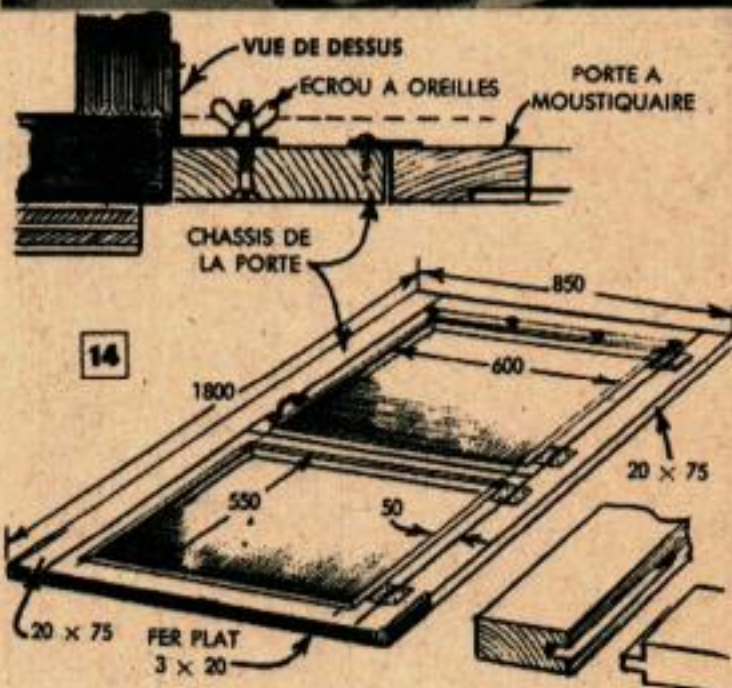
La porte à moustiquaires peut être faite soit d'une seule pièce comme celle que l'on voit sur la photo de la page suivante, c'est-à-dire du type ordinaire, soit en deux pièces comme sur la figure 14, le haut de la porte s'ouvrant ou se fermant à volonté, tandis que le panneau entier de la porte reste fermé. Ce dernier système est plus commode. Le cadre de la porte est fait avec des planches de 20 x 75 (3/4 x 3 in) en bois dur. L'assemblage est à tenons et mortaises et le bas est encadré d'un





Ci-dessus, ensemble de la porte et de son encadrement fixe qui se boulonne sur la carrosserie. Noter les boutons de fixation des trous des rideaux. A droite, la porte se loge sous le plancher en soulevant la trappe.

fer plat remontant un peu sur les côtés. Les joints à tenon et mortaise sont chevillés ou munis de crocodiles en tôle ondulée. Noter à la partie supérieure du cadre la présence de boutons du type normal employé pour fixer les rideaux. Des boutons ou agrafes analogues sont posés sur l'encadrement en prolongement de ceux déjà fixés sur la caisse de la remorque et qui servent à la fixation de la tente. La porte est mise en place quand la tente a été déployée, son encadrement extérieur fixe est boulonné sur la cornière d'angle au moyen de boulons à tête fraisée dont les écrous sont du type à oreilles. Les trous sont percés à l'avance sur

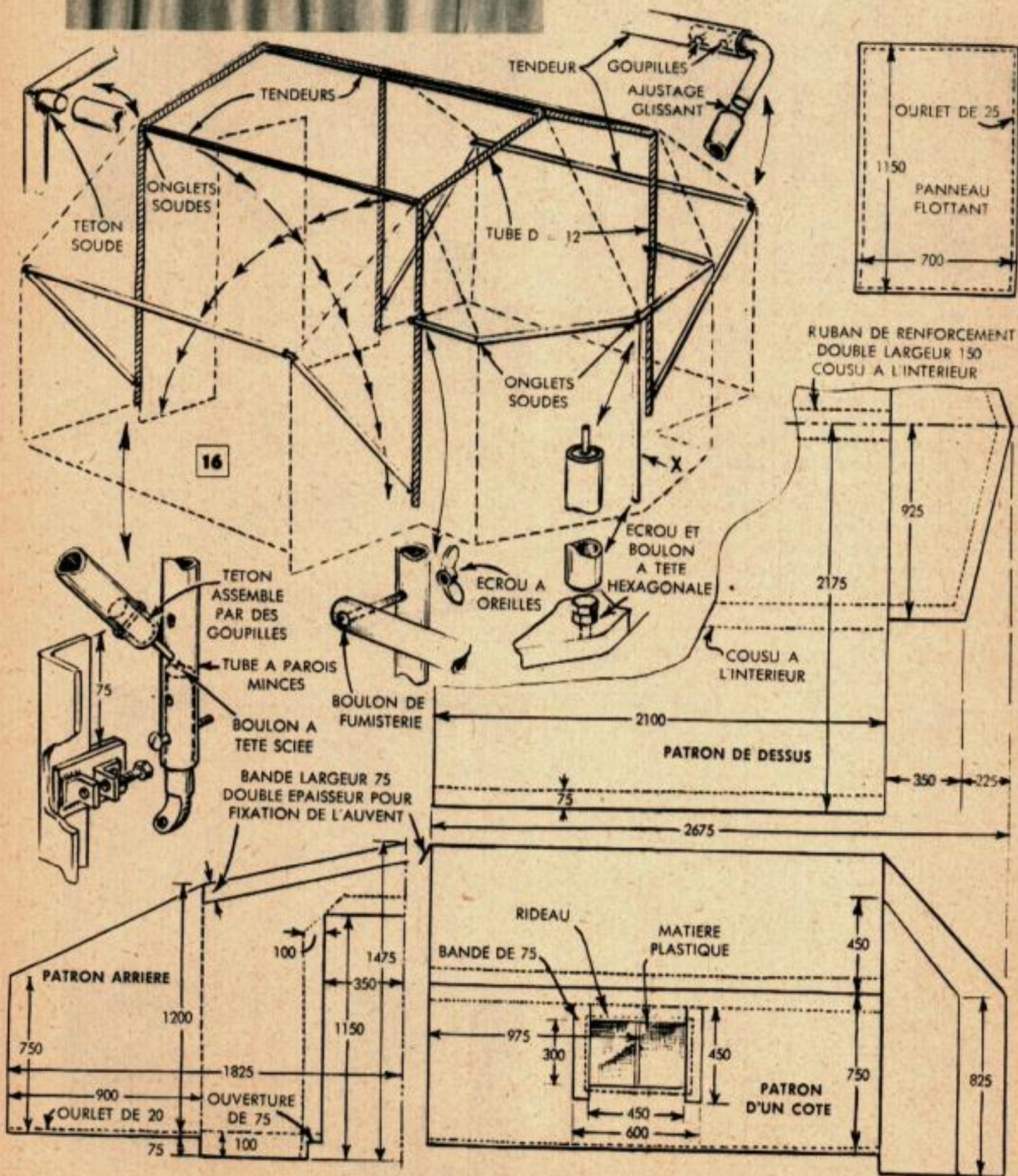


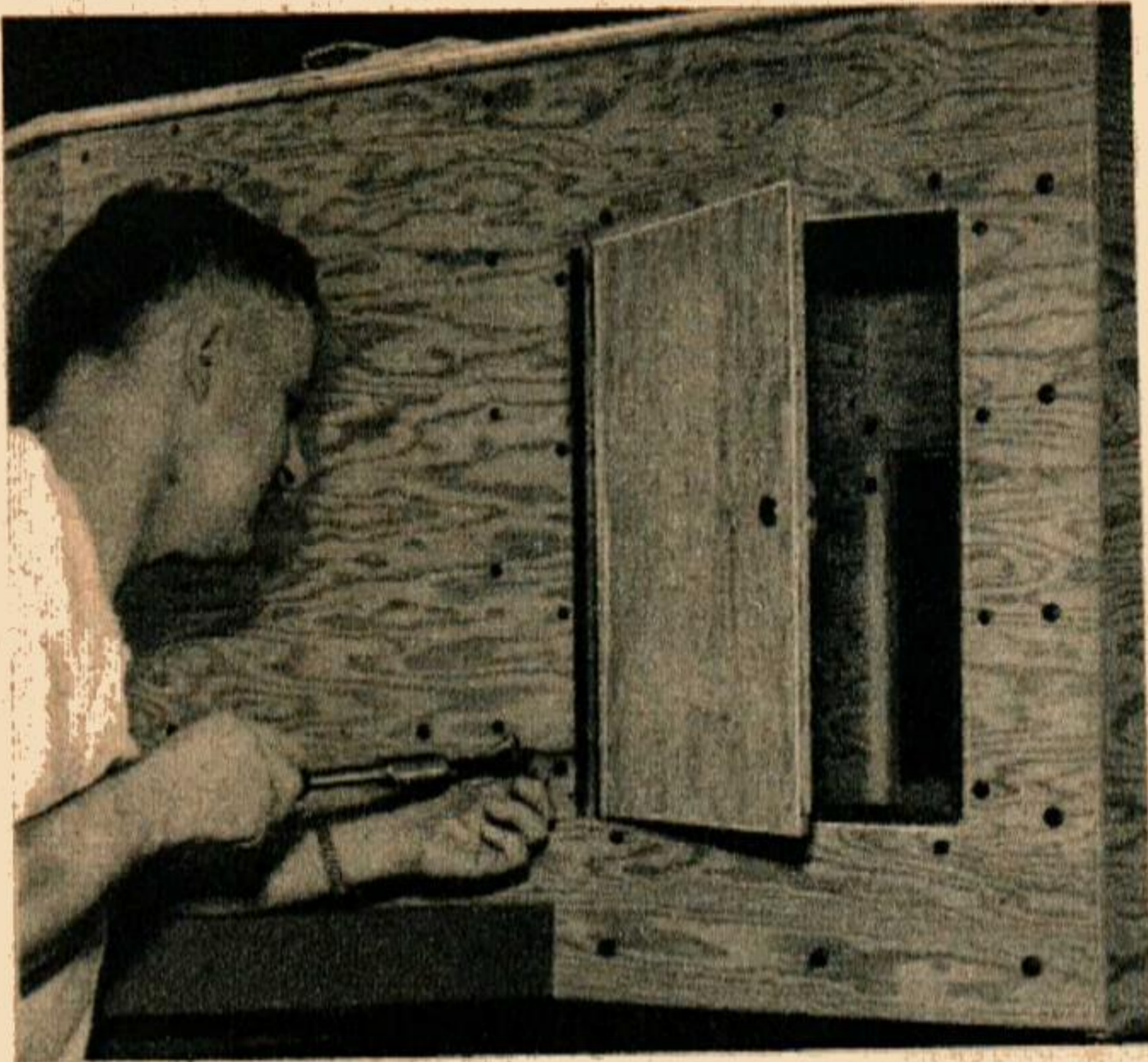


A gauche, fenêtre à rideau tombant, posée de chaque côté de la remorque. Ce travail peut être fait par tout installateur de tentes ou d'articles de camping.

la cornière et sur le châssis de bois, ce qui permet un montage rapide. On voit sur la figure 14, en haut, la coupe de la porte et de la caisse, les écrous sont à l'intérieur afin de ne pas gêner la fermeture de la porte. La poignée de la porte est fixée sur la partie supérieure afin de dégager le bas de la porte lorsqu'on ouvre le vasistas du haut.

La figure 11 montre le système d'étanchéité





Les portes des placards avant sont à bourrelet étanche en caoutchouc mousse et elles sont munies de verrous, les charnières sont du type dit à piano.

en caoutchouc mousse qui empêche l'entrée de l'eau et de la poussière dans les placards placés à l'avant de la remorque. Les caoutchoucs sont collés sur la feuillure formée par le tasseau cloué sur la partie fixe, la porte en se fermant comprime le caoutchouc et ceci assure la fermeture hermétique.

Passons maintenant à la tente proprement dite et à sa charpente tubulaire. Sauf les deux éléments principaux de la charpente qui sont hachurés (fig. 16), et fixés à demeure sur la caisse, les tubes sont prévus pour un démontage et un stockage faciles.

Les deux éléments principaux sont articulés sur des ferrures soudées en cornières boulonnées sur la caisse et peuvent ainsi se mettre à plat facilement. Un réglage en hauteur est prévu pour tendre la toile complètement et supprimer tout flottement. La construction de la charpente peut se faire entièrement en tubes d'acier très minces donnant une grande rigidité. Les U mobiles latéraux qui tendent la toile sur le côté sont en tubes munis à l'extrémité inférieure d'une broche qui rentre dans les trous percés au bas des tubes de la charpente principale centrale, voir le détail au milieu et à gauche de la figure 16. Ces U sont en trois pièces faciles à séparer pour le démontage. Le tube marqué X sur la figure 16 est un petit support vertical pour l'arceau horizontal avant. Le pied de ce tube se pose sur un boulon fixé dans le plancher et le haut a une broche qui entre dans le trou percé au sommet de l'arceau.

Lorsqu'on installe la tente, les arceaux principaux sont placés en premier lieu et les U sont placés ensuite. Il y a en général assez de jeu pour que l'on puisse mettre les broches dans les trous en tendant la toile. Les dimensions exactes des tubes de la charpente sont déterminés d'après les dimensions réelles de la toile une fois que la tente est terminée, car cette dernière variera toujours un peu d'un modèle à l'autre.

Les patrons de la tente sont représentés

sur la figure 16. La coupe et la couture seront faites de préférence par une maison faisant les tentes de camping ou les stores. On y fera mettre des fenêtres à rideaux tombants et des œillets ou boutons à pression pour la fixation de la toile sur la caisse de la remorque. Noter la présence des bandes de 75 mm de largeur (3 in) sur la partie arrière de la tente; ces bandes ont pour but de recevoir des boutons et de permettre ainsi la fixation d'un auvent recouvrant le dessus de la porte. On constitue ainsi une sorte de porche.